



## COMPTE-RENDU du groupe de travail carte scolaire du 11 janvier 2012

### - 48 postes dans les Côtes d'Armor !

Celui-ci a lieu ce mercredi de 10 à 12h puis de 13h30 à 16h15 en présence de l'IA (maintenant appelé Directeur Académique), l'IA adjoint et les IEN.

Notre département aurait accueilli 813 élèves en moins à la rentrée 2011 et se verrait retirer 25 postes pour une prévision de 353 élèves en moins à la rentrée prochaine...

**En ce qui nous concerne, une donnée est intangible et explique cette chute d'élèves, c'est la diminution de la scolarisation des enfants de 2 ans : en 10 ans, dans notre Académie, elle est passée de 14 500 à 7000 prévus pour la rentrée prochaine.**

**Et pour notre département, les chiffres sont encore plus parlants (données du rectorat) puisque en 10 ans la scolarisation des enfants de 2 ans est passée de 2973 à 1145 prévus pour la rentrée prochaine !**

Ceci explique clairement que le nombre d'élèves attendu est « en diminution » alors que la démographie bretonne est stable pour les enfants de cet âge...

En dépit des promesses de notre Président, notre département, comme beaucoup d'autres, va subir de plein fouet la politique gouvernementale qui aura vu supprimer 80 000 postes dans l'enseignement en 5 ans. Un tel plan social ne peut se faire sans qu'il n'y ait de répercussions sur le terrain, quoi qu'en disent nos président et ministres ...

Voici le panel de mesures envisagées pour récupérer au total 48 postes dans notre département :

### **Postes dits d'animation : -6 postes pour les Côtes d'Armor, -23 dans l'Académie**

- 2 postes de directeurs de PEP
- 1 poste au CRDP
- 3 postes de remplaçants formation CAPSH

**Il n'y aura donc plus de formation CAPSH l'année prochaine dans le 22 !**

### **Postes de RASED : -17 dans le 22, - 70 dans l'Académie**

Ils seront « récupérés » sur les 18,5 postes non pourvus ou pourvus de manière provisoire (il pourrait y avoir en plus trois départs à la retraite). Même si ces postes n'étaient pas pourvus par des personnes ayant le CAPSH, le travail que faisait ces personnes au sein des écoles manquera à la rentrée prochaine ...

**Postes « classes » retirés du fait de la démographie scolaire : -25 dans les Côtes d'Armor, - 31 dans l'Académie.**

En ce qui concerne la chronologie de la réunion et donc des dossiers abordés, l'IA a procédé en présentant dans l'ordre suivant :

- les écoles dont les Mairies avaient été informées dès novembre que l'administration y envisageait une fermeture
- les dossiers écoles susceptibles d'avoir une ouverture (selon les représentants du personnel puis selon les critères de l'administration)
- les écoles que l'administration a repérées sans que les Mairies n'aient reçu de courriers.

Vous trouverez toutes les écoles concernées ici :

[http://sections.se-unsa.org/22/IMG/pdf/projets\\_carte\\_scolaire\\_2012-2.pdf](http://sections.se-unsa.org/22/IMG/pdf/projets_carte_scolaire_2012-2.pdf)

**LE CTSD est prévu le 6 février et le CDEN le 7 février, les mesures seront ensuite officialisées par le DA22.**

Ce qui nous a été présenté hier n'est qu'un projet et tout n'est pas figé, il faut que les écoles organisent la défense de leur dossier (pour une demande d'ouverture ou une annulation de fermeture).

Nous vous conseillons vivement de transmettre à l'administration toutes les données qui peuvent, à ce jour, être bien différentes de celles que vous aviez transmises lors de l'enquête de rentrée.

Il faut aussi que des délégations d'élus et de parents se constituent et prennent rendez-vous au plus vite avec l'IEN de la circonscription.

Dans certaines communes concernées par d'éventuelles fermetures, l'IA pourrait entamer des discussions avec les élus et enseignants pour procéder à des fusions d'écoles (c'est déjà en cours pour quelques situations).

Les écoles concernées seraient celles de Hillion, Plouamagoar, Pommeret, Quévert, Matignon, Plouer sur Rance.

Pour Plérin Pors Horel et La Pougonnère, les conseils d'école auraient déjà donné leur accord.

La situation de certaines écoles sera revue à la rentrée pour d'éventuelles ouvertures : Elémentaire Beauvallon à St Briec, Coetmieux Primaire, Lamballe M. Méheust élémentaire, Plélan le Petit élémentaire en RPI, Ploufragan les Villes Moisan élémentaire

N'hésitez surtout pas à nous contacter pour tout renseignement, pour la défense de votre école, pour qu'un de nos représentants du personnel accompagne la délégation de votre école.

SE-UNSA 22 : 02 96 78 71 52 ou [22@se-unsa.org](mailto:22@se-unsa.org)